

*Loose Letter*  
*sur la mise en place*  
*de la DIRECCTE<sup>1</sup> en Lorraine*

## Éditorial

Camarade,

La réforme de l'administration territoriale de l'État (RÉATE pour les intimes), descendante en ligne directe (avec un seul c) de la RGPP et de la LOLF, a donné naissance le 15 février dernier à la DIRECCTE. Un grand moment, en tout cas pour ce qui relève des délégations de signature et de la conception de la nouvelle charte papeterie...

Bien entendu, en tant qu'organisation syndicale de la fonction publique soucieuse du service rendu aux usagers et de la santé des agents, nous ne félicitons pas les parents, et ne pouvons que souhaiter une courte et pénible vie à ce monstre administratif conçu à la va-vite à mi-chemin entre le siège du MEDEF et celui de l'UMP.

Vite et mal conçue, la DIRECCTE avait de grandes chances d'être mal foutue. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on a été servi : la chose tient davantage du Monsieur Patate que d'un fleuron de la RéATE ! Huit directions, huit cultures et huit façons de travailler différentes, huit pièces totalement disparates et disjointes à assembler coûte que coûte. Lorsqu'on voit ce que cela a donné avec Pôle Emploi qui, lui, n'avait à fusionner que deux composantes, ça promet...

Pour ne rien arranger, nos hiérarques ont oublié - ou ignoré - la valeur pédagogique du Monsieur Patate (placer les éléments au bon endroit) pour n'en retenir que le côté ludique et irraisonné : mettre une oreille à la place de la bouche, un bras à la place du nez, une DDTEFP-88 au quartier de la Magdeleine plutôt qu'au quai André Barbier,... (la DRTEFP/DIRECCTE à Metz plutôt qu'à Nancy ?) Heureusement que des syndicats responsables sont là pour leur rappeler qu'il y a des vrais gens dans les unités qu'ils manipulent, et donc des procédures à respecter (pour mémoire, SUD TAS a demandé au Conseil d'État l'annulation de la décision préfectorale de déplacer la DD des Vosges au motif que les organisations représentatives n'avaient pas été consultées).

Toujours en tant qu'organisation responsable (et aussi parce qu'on aime bien rigoler), on va aller voir à quoi ce machin pourrait bien servir si un jour il parvenait à fonctionner correctement. Rendez-vous donc dans de prochaines Loose Letters.

En attendant, courage à toutes et tous.

**SUD TAS Lorraine**

[dd-54.sud@travail.gouv.fr](mailto:dd-54.sud@travail.gouv.fr)

<http://www.sud-travail-affaires-sociales.org>

<sup>1</sup> Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), pour celles et ceux qui n'arriveraient toujours pas à tout bien mettre dans l'ordre.



n° 1

### Ouverture d'un blog

Les avis et observations y seront les bienvenus, nous dit-on, même si ils ne seront pas pris en compte (pourquoi le seraient-ils maintenant alors qu'ils ne l'ont pas été jusqu'à présent ?).

De toute façon, l'existence du blog se suffit à elle-même. Si vous choisissez de contribuer, y compris négativement, cela donnera l'illusion que la DIRECCTE est une construction commune, et que vous y avez adhéré.

Si vous choisissez de ne pas contribuer, cela permettra plus tard à l'administration de vous le reprocher lorsque vous viendrez vous plaindre des nombreux dysfonctionnements à venir, style « vous aviez qu'à la dire lorsque vous aviez l'occasion de la faire ! »

Avec le blog, à tous les coups on perd !



La DIRECCTE, ça a vraiment d'la gueule

### Compte-rendu du groupe de travail n°5

- Dis, tu sais toi ce qu'ils font à la DRIRE ?
- À la quoi ?